

7 l. S.-E. de Bayonne, cant. d'Hasparren, poste de S.-Palais. 740 h.

ESTAVAYER, v. de Suisse, cant. de Fribourg; elle est enclavée dans le cant. de Vaud; 5 l. O. de Fribourg; château et fabr. de draps. 1,500 h.

ESTE, v. du roy. Lombard-Vénitien, prov., 6 l. S.-O. de Padoue, chef-l. de distr.; hôpital, caserne; fabr. de draps, porcelaine et faïence; foire le 7 octobre. 7,500 h.

ESTELLA, v. d'Espagne, roy. de Navarre, prov., 7 l. S.-O. de Pampelune; pays de vignobles.

ESTEPA-LA-VIEJA, v. d'Espagne, prov., 16 l. E. de Séville. 4,000 h.

ESTÈPHE (S.), vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., cant., 4 l. S.-O. et poste d'Angoulême. 790 h. — *Autre*, Dordogne; arr., cant., 1 l. N. et poste de Nontron. 765 h. Forges. — *Autre*, Gironde; arr., 3 l. E. de Lesparre, cant. de Pauliac, poste de S.-Laurent. 1,800 h. Vins estimés.

ESTEPONA, v. et port d'Espagne, roy. de Grenade, prov., 17 l. S.-O. de Malaga; tuilerie, poterie; fabr. de toiles, culture et commerce de fruits; vin blanc estimé. 2,500 h.

ESTERNAY, vg. de Fr., dép. de la Marne; arr., 11 l. S.-O. d'Épernay, chef-l. de cant., poste de Sézanne. 920 h.

ESTÈVE (S.), vg. de Fr., dép. des Pyrénées-Orientales; arr., cant., 1 l. O. et poste de Perpignan. 290 h.

ESTEVILLE, vg. de Fr., dép. de la Seine-Infér.; arr., 5 l. N. et poste de Rouen, cant. de Clère. 230 h.

ESTIALESQ, vg. de Fr., dép. des B.-Pyrénées; arr., 1 l. E. et poste d'Oloron, cant. de Lasseube. 310 h.

ESTIBAUX, vg. de Fr., dép. des Landes; arr., 4 l. S.-E. et poste de Dax, cant. de Pouillon. 750 h.

ESTILL, comté des États-Unis, État de Kentucky. 3,600 h.

ESTILLAC, vg. de Fr., dép. du Lot-et-Garonne; arr., 1 l. S.-O. et poste d'Agen, cant. de la Plume. 365 h.

ESTIPOUY, vg. de Fr., dép. du Gers; arr., 1 l. N. et poste de Mirande, cant. de Montesquiou. 390 h.

ESTIVAL, vg. de Fr., dép. de la Corrèze; arr., cant., 4 l. S. de Brive. 325 h. Poste de Creissensac (Lot).

ESTIVAUX, vg. de Fr., dép. de la Corrèze; arr., 5 l. N. de Brive, cant. de Vigeois, poste d'Uzerche. 810 h.

ESTISSAC, bourg de Fr., dép. de l'Aube, sur la Vannes, chef-l. de cant.; arr., 5 l. O. de Troyes, poste. 1,290 h. Fabr. de bonneterie en coton, papeterie, tanneries.

ESTIVAREILLE, vg. de Fr., dép. de la Loire; arr., 6 l. S. et poste de Montbrison, cant. de S.-Bonnet-le-Château. 1,600 h.

ESTIVAREILLES, vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., 2 l. 1/2 N. et poste de Montluçon, cant. d'Hérisson. 480 h.

ESTLEVILLE, comm. des États-Unis, État de Virginie, chef-l. du comté de Scott.

ESTOHER, vg. de Fr., dép. des Pyrénées-Orient; arr., 2 l. E.-S.-E. et poste de Prades, cant. de Vinça. 850 h. Mine de plomb.

ESTOPINAU, bourg d'Espagne, roy. d'Aragon, prov. d'Huesca.

ESTOUBLON, vg. de Fr., dép. des B.-Alpes; arr., 5 l. S. et poste de Digne, cant. de Mezel. 575 h.

ESTOURMEL, vg. de Fr., dép. du Nord; arr., 1 l. E. et poste de Cambrai, cant. de Carnières. 325 h.

ESTRABLIN, vg. de Fr., dép. de l'Isère; arr., cant., 2 l. E. et poste de Vienne. 580 h. Acéries.

ESTRADE, vg. de Fr., dép. de Lot-et-Garonne; arr., 7 l. N. de Villeneuve-d'Agen, cant. de Villérial, poste de Mont-laquin. 240 h.

ESTRAMIAC, vg. de Fr., dép. du Gers; arr., 6 l. S.-E. de Lectoure, cant. et poste de S.-Clair-de-Lomagne. 605 h.

ESTREBAY, vg. de Fr., dép. des Ardennes; arr., 4 l. S.-O. de Rocroy, cant. de Rumigny, poste d'Aubenton (Aisne). 320 h.

ESTRÉE-BLANCHE, vg. de Fr., dép. du Pas-de-Calais; arr., 7 l. O. de Béthune, cant. de Norrent-Fontes, poste d'Aire-sur-la-Lys. 390 h. — *E.-Cauchy*, Pas-de-Calais; arr., 3 l. S. et poste de Béthune, cant. d'Houdain. 380 h.

ESTRÈS, vg. de Fr., dép. de l'Aisne; arr., 3 l. N. de S.-Quentin, cant. et poste du Châtelet. 1,150 h. — *Autre*, Nord; arr., 2 l. S. et poste de Douai, cant. d'Arleux. 890 h.

— *Autre*, Somme; arr., 3 l. S. et poste d'Amiens, cant. d'É

Sains. 275 h. — *E.* (Notre-Dame d'), Calvados; arr., 5 l. S.-O. de Port-l'Évêque, cant. de Cambremer, poste de Croisanville. 410 h. — *E.-Dénicourt*, Somme; arr., 3 l. S.-O. et poste de Péronne, cant. de Chaules. 390 h. — *E.-les-Crécy*, Somme; arr., 5 l. N. et poste d'Abbeville, cant. de Crécy. 860 h. — *E.-S.-Denis*, Oise; arr., 3 l. O. et poste de Compiègne; toilerie et corderies. 1,100 h.

ESTRELLA (Sierra da), montagnes du Brésil, 10 l. N. de Rio-de-Janeiro. — *Autre*, montagnes du Portugal, prov. de Beira; c'est une ramification des monts de Gata (Espagne), qui s'unit à la Sierra Alvalazère; son développement est de 30 l.

ESTREMADURE, prov. d'Espagne située au N. de l'Andalousie, sur la frontière d'Espagne; elle a une superficie de 2,040 l. c. et offre de grandes plaines, terminées au N. par les sierras de Gredos, de Bejar et de Gata; et au S. par celle de Constantina; elle est traversée de l'E. à l'O. par le Tage, qui y reçoit l'Alagon, le Tietar et la Guadiana; climat chaud et sec, sol fertile, dont la culture est négligée; récolte de blé, orge, vin, chanvre, lin, huile, soie. Parmi les arbres de forêt, on distingue le liège et le sumac; bestiaux nombreux, laine estimée, bêtes à cornes, chevaux et mulets, porcs d'excellente qualité, abeilles très-productives: les seuls produits de l'industrie consistent en draps, toiles, soierie, cordages et savon; commerce peu étendu; cette prov. donne à l'Espagne ses meilleurs soldats. Badajos, capitale. 430,000 h.

ESTREMADURE, prov. du Portugal située au centre du roy. et sur les côtes de l'Océan atlantique, 1,300 l. de superficie; le Tage la traverse du N.-O. au S.-E. presque parallèlement à la Sierra Estrella, et y reçoit le Mondego, la Soure, le Zézère et d'autres riv.; côtes basses et sablonneuses dans quelques parties, et coupées à pic dans d'autres. La chaleur du climat est tempérée par le voisinage des montagnes et de la mer; les tremblements de terre y sont fréquents et funestes, le sol fertile; on y cultive le blé, l'orge, le maïs, les légumes, le chanvre, et surtout la vigne qui donne d'excellents vins; les oranges, citrons, châtaignes et autres fruits y sont abondants, ainsi que le liège et le sumac; les mulets sont plus communs que les chevaux, le gibier nombreux; mines de fer, cuivre, mercure, houille, jais, marbre, sel gemme, qui avec celui des côtes forme la branche principale du commerce; peu d'industrie, quelques fabr. de toiles, de cotonnades et lainages. Cette prov. est divisée en 11 comarcas; Lisbonne, capitale. 830,000 h.

ESTREMERÀ, bourg d'Espagne, roy. de Tolède, prov., 11 l. E. de Madrid.

ESTREMOZ, v. forte du Portugal, prov. d'Alentejo; comarca, 9 l. N.-E. d'Évora; elle a une bonne citadelle, un arsenal, de belles rues, une vaste place, un hôpital, des fabr. de poteries qui ont la propriété de conserver la fraîcheur de l'eau, de faïencerie, de quincaillerie. 5,400 h.

ESTRINQUELS, vg. de Fr., dép. du Lot, arr., 10 l. N.-E. de Gourdon, cant. de Vayrac, poste de Martel. 390 h.

ESTRY, vg. de Fr., dép. du Calvados; arr., 4 l. N.-E. et poste de Vire, cant. de Vassy. 1,040 h.

ESVES, vg. de Fr., dép. d'Indre-et-Loire; arr., 2 l. S.-O. et poste de Loches, cant. de Ligueil. 290 h.

ESVRES, vg. de Fr., dép. d'Indre-et-Loire; arr., 4 l. S. de Tours, cant. de Montbazou, poste de Cormery. 1,660 h.

ESZEK, v. forte de l'Esclavonie, 36 l. N.-O. de Belgrade, sur la Drave, dans une contrée marécageuse; arsenal et casernes, hôpital, gymnase; fabr. de soieries. 9,300 h.

ÉTABLES, vg. de Fr., dép. de l'Ain; arr., 2 l. O. de Nantua, cant. d'Isernore, poste de Cerdon. 400 h. — *Autre*, Ardèche; arr., cant., 3 l. O. et poste de Tournon. 350 h. — *Autre*, Côtes-du-Nord; arr., 3 l. N. et poste de S.-Briec, cant. de Lanvollon. 3,600 h.

ETAGNAC, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., 3 l. S. de Confolens, cant. et poste de Chabanais. 1,300 h.

ÉTAIMPUIS, vg. de Fr., dép. de la Seine-Infér.; arr., 8 l. S. de Dieppe, cant. et poste de Totes. 340 h.

ÉTAIN, v. de Fr., dép. de la Meuse; arr., 4 l. N. de Verdun, chef-l. de cant., bur. de poste; hôtel-de-ville, église gothique; fabr. d'étoffes de laine et de toiles de coton, tanneries; commerce de grains, bestiaux. 3,034 h.